

COMPTE RENDU – CONSEIL D'ADMINISTRATION
7 juillet 2020
Visio conférence de 14h00 à 17h00

Présent.es

Matina Deligianni	Bureau, présidente de Cotravaux	(Solidarités Jeunesses)
Stéphane Victorion	Bureau, membre	(CORAC – CJPCA))
Marco Paoli	Bureau, Trésorier	(Concordia)
Olivier Lenoir	Bureau, membre	(Union REMPART)
Nils Guyot	Cotravaux Nouvelle Aquitaine	(SJ, Sem&Vol)
Marion Seidenbinder	Etudes et chantiers	
Nicolas Maineray	Club du Vieux Manoir	

Excusé

Luc Lenormand	Cotravaux Ile de France	(SJ, Vir'Volt)
---------------	-------------------------	----------------

Équipe de Cotravaux :

Véronique Busson	Mission Voluntariats
Françoise Doré	Déléguée Nationale

1. ACTUALITÉS

1.1. Actualités du réseau**COTRAVAUX**

Le profil de poste chargé.e de mission « observation et communication » a été diffusé en mai – juin. Pas de retour en grand nombre de candidatures. Deux candidates ont été retenues et la déléguée les recevra pour un entretien.

ACTUS EXTERNES : DJEPVA

Faisant suite à deux réunions (fin mai – début juin) entre les associations organisatrices de chantiers de bénévoles et la DJEPVA, le délégué interministériel pour la jeunesse, Jean-Benoît Dujol, a adressé un courriel aux DRJSCS.

Ce courriel reprend les déclarations et demandes des associations formulées à la DJEPVA : volonté d'organiser des chantiers durant l'été, rédaction de protocoles sanitaires adaptés au travail et à la vie collective, tailles des groupes plus réduites, modalités différentes et adaptées (avec ou sans hébergement).

J-B. Dujol a aussi insisté « sur le rôle déterminant des DRJSCS dans la mobilisation des partenaires locaux (services de l'État, collectivités locales...) pour l'appui à la mise en œuvre des chantiers de jeunes bénévoles sur un territoire : elles permettent souvent la mobilisation de divers co-financements. De nombreuses DRJSCS ont déjà assuré le versement des subventions régionales aux associations de chantiers de jeunes bénévoles, il paraît nécessaire que rapidement toutes les DRJSCS puissent, s'il y a lieu, notifier les subventions en intégrant une participation aux surcoûts que les associations devront assumer pour la protection des publics. »

Les associations souhaitent aussi que la DJEPVA communique sur les chantiers afin de faciliter des inscriptions plus locales de jeunes ce que M. Dujol a rappelé dans son mél.

NOUVELLE AQUITAINE

La plupart de la programmation des chantiers se maintient, certains avec un format différent (moins d'internationaux ou moins de bénévoles par groupe), mais des financements à l'identique lorsque des frais ont été engagés.

PACA / CORAC :

Bienveillance des services de l'État. En revanche, un chantier annulé ne sera pas financé, mais pourra être reporté en 2021 (DRJSCS, DRAC). La région n'est pas partante pour prendre en compte les surcoûts liés au COVID, sauf pour les accueils de loisirs sans hébergement.

Les chantiers ados pourront avoir le label « vacances apprenantes ».

A CJPCA, 4 chantiers ados ont commencé avec des mesures sanitaires très respectées car les jeunes sont déjà sensibilisés.

CLUB DU VIEUX MANOIR

Idem. L'association s'attendait à des difficultés, mais les jeunes sont sensibilisés et respectent les consignes. Le Préfet de l'Aisne est venu avant l'ouverture des chantiers, avec une attention bienveillante sur les protocoles mis en place.

HAUTS DE FRANCE

DRJSCS : maintien des financements.

Conseil régional : attitude bienveillante et le CR financera au moins les frais engagés, même si les modalités de réalisation sont différentes.

ETUDES ET CHANTIERS

Pas de retour de toutes les associations régionales. 1 chantier est annulé en Ile de France.

CONCORDIA

Le report de 2020 à 2021 n'est pas une grande victoire. Le report peut être un cadeau empoisonné pour les années à venir.

En effet, le risque sera que les crédits dédiés à une programmation N+ 1 soient diminués par les reports de l'année précédente. Ou encore, risque de se retrouver avec une programmation plus lourde à mettre en place en 2021 : x chantiers reportés 2020 + x chantiers 2021. Ce qui ne sera pas plus confortable (besoin d'animateurs pour encadrer, nombre plus élevé d'inscriptions à prévoir...) alors que l'année 2021 est incertaine elle aussi et la faisabilité de tous les reports n'est pas garantie.

Il serait préférable que les financements accordés en 2020 soient maintenus, surtout en cas d'annulation qui n'est pas du fait de l'association, - comme par exemple la décision d'une commune -. Cela permettrait de tenir compte des frais de préparation déjà engagés, de couvrir les surcoûts liés aux mesures de protection contre la COVID. Au pire, cela reviendrait à aide exceptionnelle ! Les associations n'auront pas les mêmes revenus pour les inscriptions, donc le compte n'y est pas...

Actuellement, les financements du BOP 163 non dépensés restent...Et des coûts ont été ajoutés.

REMPART

L'important est la saison 2020 et ce qui compte :

- nous avons organisé des chantiers, mais ils coûtent plus chers.
- nous avons préparé et mobilisé des équipes, mais pour des contraintes extérieures il n'est possible d'effectuer le chantier.

Discussion :

- Toutes les régions n'ont pas adopté les mêmes mesures de soutien, notamment pour les chantiers qui ne pourront pas avoir lieu. En Nouvelle-Aquitaine, la DRJSCS et la région ont accepté que des

actions qui se tiendraient en tout début d'année 2021 (janvier – février) seraient inclus dans l'exercice 2020 ; d'autres pourraient pratiquer le « surfinancement » des actions qui se tiendront...

- Les interlocuteurs des services ne peuvent pas être sûr des moyens qu'ils auront en 2021.
- Plutôt que s'adresser à Jean-Benoît Dujol, il est préférable de construire un argumentaire que les associations en région pourront reprendre pour insister auprès de leurs partenaires.

■ Demande est faite à Cotravaux de rédiger un argumentaire dans ce sens (cf. PJ)

■ Le gouvernement vient d'être remanié. Comme chaque année, Cotravaux pourrait inviter des ministres à venir voir un chantier (à voir le succès de cette démarche car les cabinets ne sont pas encore formés.)¹

2. CANDIDATURES AU CA

Certaines associations n'étaient pas présentes à l'AG au moment de l'élection au CA et n'avait pas présenter leur candidature. La perche était tendue d'une possible cooptation. Pas de retour et nouvelle candidature.

Le CA se maintient avec les 8 associations élues le 18 juin :

Concordia	CORAC / Cotravaux PACA
Club du Vieux Manoir	Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle Aquitaine	Études et Chantiers
Solidarités Jeunesses	Union REMPART

3. ÉLECTION DU BUREAU

Pour l'année 2020 -2021, se présentent au Bureau :

- Concordia au poste de trésorier en la personne de Marco Paoli
- Union REMPART comme membre en la personne d'Olivier Lenoir
- Solidarités Jeunesses au poste de Présidente en la personne de Matina Deligianni
- CORAC / Cotravaux PACA comme membre en la personne de Stéphane Victorion.

Ce Bureau est élu à l'unanimité².

4. ORGANISATION DE COTRAVAUX NATIONAL

Pour l'instant, l'équipe est composée de 2 TP, Véronique et Françoise, et Catherine en temps partiel.

Le recrutement du délégué national, envisagé pour être lancé avant l'été a été repoussé à l'automne, pour une prise de poste début 2021. Le profil de poste va être modifié en ce sens et pourra être diffusé dès la rentrée.

¹ Invitations faites mi-juillet par courrier (sans attendre la constitution complète des cabinets qui a tardé) à : Roselyne Bachelot (ministre de la Culture), Jean-Michel Blanquer (Éducation nationale, jeunesse), Barbara Pompili (Transition écologique), Marlène Schiappa (chargée de la citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur). Réponses négatives faites entre août et ...novembre ! Toutefois en novembre, Jean-Michel Blanquer qui avait transmis l'invitation à la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, Sarah El Haïry, a valu une longue discussion avec le chef de cabinet Adrien Baron et une audience en janvier.

² ce sont les mêmes membres qui y siégeaient en 2019-2020.

Il faudra planifier une réunion du réseau (plénière), en présentiel, à l'automne.

Une réunion du bureau se tiendra le **8 septembre** pour la préparer, sur la journée (9h30 – 17h00).

Elle sera élargie aux membres (CA, associations présentes à l'assemblée générale) qui souhaitent réfléchir aux axes financiers et changement de locaux.

⇒ Nils Guyot se manifeste d'emblée pour être associé à ce travail.

5. CALENDRIER DES RÉUNIONS 2020

23 Juillet : Bureau (14h00 – 17h00)

8 septembre : Bureau élargi (9h30 – 17h00)

13 octobre : Plénière du réseau (9h30 -17h00)

15 décembre Conseil d'administration

Fin du CA

PLAIDOYER POUR LE SOUTIEN DES CHANTIERS EN 2020 AVANT TOUT !

Avec la crise sanitaire que nous traversons, nous avons parlé à plusieurs reprises en Bureau et CA des conditions dans lesquelles pourraient s'organiser les chantiers de cet été. Nous avons échangé d'abord sur les difficultés rencontrées : annulations des actions en mars, avril, mai ; éventuels différés à l'automne, voire reports en 2021... ; puis surcoûts liés à la protection sanitaire, absence ou faible participation d'internationaux, chantiers annulés faute de pouvoir les organiser pratiquement ou par crainte des communes, etc.

☞ Les associations ont porté à la connaissance de la DJEPVA leurs volontés d'organiser les chantiers de l'été 2020 malgré des conditions particulières et elles ont largement insisté sur les difficultés à surmonter.

☞ Les associations qui avaient rédigé des protocoles pour la mise en place de protocoles sanitaires les ont communiqués et partagés avec les autres associations (i.e. Union REMPART, etc.).

☞ Nous avons plaidé pour que le directeur de la DJEPVA soutienne ces efforts, qu'il appelle les DRJSCS à être **bienveillantes et souples** au regard des conditions différentes que celles prévues : moins de bénévoles, moins d'internationaux, chantiers pas toujours avec un hébergement. Il a demandé de notifier les subventions au plus vite pour les DRJSCS qui ne l'avaient pas fait.

☞ Nous avons demandé aussi le soutien de la DJEPVA pour appuyer notre communication (au côté des colos apprenantes), ne serait-ce que pour toucher des jeunes plus localement.

Jean-Benoît Dujol a donc adressé un courriel à toutes les DRJSCS le 1^{er} juillet.

Quelques **arguments supplémentaires** partagés entre associations pour plaider au maintien des subventions accordées **en 2020, avant tout** :

Les subventions ont pu être accordées avant la mise en place du confinement, avec des conditions de mise en œuvre différentes, mais :

- Les surcoûts engagés pour satisfaire aux mesures de protection les justifient amplement.
- Même si certains chantiers ont été annulés à l'issue du confinement par des communes ou des associations (craintes, complexités à gérer, ...), le travail de préparation avait été engagé par l'association.

Nous pensons qu'il y a beaucoup de risques à reporter des actions sur 2021. Pourquoi ?

1. La répartition des budgets en DRJSCS est avant tout une enveloppe annuelle. Il est préférable de trouver des « arrangements » corrects pour prendre en compte les chantiers réalisés en 2020 et les efforts pour les faire.... Quitte à « surfinancer » les actions faites pour compenser celles annulées.
2. La faisabilité qu'une association mène plus d'actions en 2021 qu'en 2020 pourrait s'avérer compliqué : avoir les X chantiers annuels + X chantiers 2020 en report sera plus lourd à gérer : préparation, coordination, animateurs plus nombreux à trouver, etc.
3. Qui plus est, à part les colos apprenantes en 2020 (+ 50 millions €) et l'annonce le 14 juillet de +100.000 jeunes en service civique (20.000 en 2020 et 80.000 en 2021), il n'y a absolument pas de soutiens spécifiques qui se dessinent pour les associations.... Que sera le budget du programme « jeunesse, vie associative » en 2021 ?

➔ Nous vous encourageons donc à discuter ou rediscuter avec vos interlocuteurs.